

TARIFS CAMPING LE SAINT MICHELET MOBIL - HOME

Tarifs 2012 Camping Le Saint Michelelet ***	BASSE SAISON Du 01/04 au 30/06 Et du 01/09 au 15/09		MOYENNE SAISON Du 30/06 au 07/07 Et du 25/08 au 01/09		HAUTE SAISON Du 07/07 au 25/08 Du samedi au samedi
	Nuitée*	Semaine	Nuitée*	Semaine	Uniquement semaine
MOBIL-HOME catégorie 1 4 personnes	42€	290€	58€	400€	510€
MOBIL-HOME catégorie 2 4 personnes grand	42€	290€	65€	450€	560€
MOBIL-HOME catégorie 3 4/5 personnes Prix pour 4 personnes	42€	290€	65€	450€	560€
Prix pour 5 personnes	47€	320€	71€	490€	610€
ANIMAUX (10kg maxi)	3€	21€	3€	21€	28€

TARIF NUITEE * : tarifs valables hors week-end fériés

TAXES DE SEJOUR EN SUPPLEMENT : 0.28€/jour/pers de + de 13 ans (tarifs 2011, peut changer en 2012

ASSURANCE ANNULATION DE SEJOUR : 10 euros par contrat de location.

1 SEUL VEHICULE ET 5 PERSONNES MAXI PAR MOBIL-HOME (selon catégorie)

IL EST INTERDIT DE RAJOUTER UNE TENTE SUR L'EMPLACEMENT

FORFAIT MENAGE FIN DE SEJOUR (option) : 50€

CONTRAT DE RESERVATION

NOM : **Prénom :**

Adresse : **Téléphone :**

Code postal : **Ville :** **E-mail :**

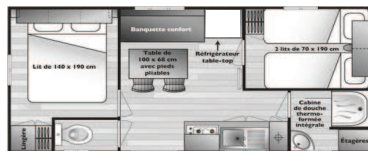
Personnes participant au séjour (autre que le locataire principal) :

1) **NOM :** **Prénom :** **Date de naissance :**

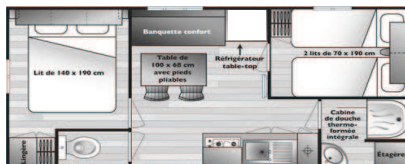
2) **NOM :** **Prénom :** **Date de naissance :**

3) **NOM :** **Prénom :** **Date de naissance :**

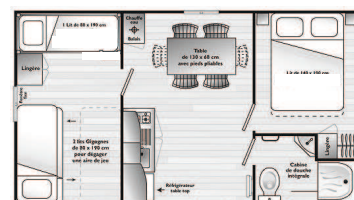
4) **NOM :** **Prénom :** **Date de naissance :**



Catégorie 1 : 4 places



Catégorie 2 : 4 places grand



Catégorie 3 : 5 places maxi

SEJOUR DU **AU** **En mobil-home catégorie :**

FORFAIT MENAGE FIN DE SEJOUR (option) : OUI NON

PRIX DU SEJOUR (hors assurance annulation) :euros.

ASSURANCE ANNULATION : OUI NON (si oui ajoutez 10€ au montant de votre acompte)

MONTANT DE L'ACOMPTE VERSE CE JOUR (30% du total + 10€ d'assurance si vous la souscrivez) :€

MODE DE PAIEMENT : Chèque bancaire à l'ordre du St Michelelet

Chèques vacances

Virement

IBAN : FR76 1350 6100 0015 9960 1800 031

BIC : AGRIFRPP835 Crédit Agricole du Languedoc

Date et signature :

*CAMPING LE SAINT MICHELET ****

CONDITIONS GENERALE LOCATION MOBIL-HOMES

- 1° RESERVATION :**
- toute réservation est nominative et ne peut être cédée.
 - la réservation est définitive une fois que vous avez reçu la confirmation écrite.
 - pour effectuer une réservation vous devez nous renvoyer le contrat complété et signé accompagné d'un acompte de 30% du montant de votre séjour (tout contrat renvoyé sans acompte ne sera pas pris en compte).
- 2° ASSURANCE ANNULATION :** elle n'est pas obligatoire et non comprise dans les tarifs, si vous la souscrivez :
- pour toute annulation plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, vous serez remboursé de la totalité de votre acompte si l'un des évènements suivant vous arrivent : décès d'un proche, licenciement, accident ou maladie grave.
 - pour toute annulation dans les 30 jours précédent la date prévue de votre arrivée, vous serez remboursé de 50% du montant total que vous nous aurez versé si l'un des évènements suivant se produisent : décès d'un proche, licenciement, accident ou maladie grave.
- 3°** Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- 4°** Seules les personnes (bébés compris) indiquées sur le contrat de réservation seront admises sur l'emplacement et auront accès aux infrastructures du camping.
- 5°** Aucune réservation ne peut se faire pour un numéro d'emplacement précis.
- 6°** Le solde de votre séjour devra nous parvenir 1 mois avant votre arrivée sans relance de notre part.
Si ce n'était pas le cas alors votre réservation serait annulée
- 7°** Le jour de votre arrivée, les clés vous seront remises en échange d'une caution de 200 euros (en cas de dégradation du mobil-home et de son mobilier) et une caution de 50 euros pour le ménage, que nous conserverons si le mobil-home n'était pas rendu propre. (sauf si vous avez pris le forfait ménage). Ces cautions vous seront restituées le jour de votre départ après état des lieux du mobil-home.
- 8°** Les mobil-homes sont disponibles à partir de 16H et doivent être libérés avant 10H.
- 9°** il appartient au campeur de s'assurer contre le vol, incendie, intempérie et responsabilité civile.
- 10° ANIMAUX :** ils sont acceptés (1 de petite taille et par mobil-home), à condition de présenter leur carnet de vaccination, de les tenir en laisse dans le camping et de les avoir déclarés lors de votre réservation.
- Ils ne sont pas admis à la piscine, dans les sanitaires et sur l'aire de jeux pour enfants.
- Les chiens de catégorie 1 et 2, ou tout chien jugé dangereux par la direction sont interdits
- Si votre animal devait causer des nuisances aux autres usagers ou aux installations, il vous sera demandé de quitter sur le champs le camping sans aucun remboursement.
- 11°** Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping disponible à la réception, notamment concernant le calme nocturne.
- Le non respect de ce règlement entrainera une expulsion du camping sans remboursement.
- 12° PISCINE :** elle est soumise à son propre règlement, pour des raisons d'hygiène, les caleçons, bermudas, et autre shorts sont interdits. Seuls les slips de bain sont autorisés.
- 13° VISITEURS :** sur acceptation de la direction
ils doivent se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans l'enceinte du camping.
Ils n'ont pas accès à la piscine.

SIGNATURE :